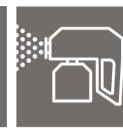




CHROMATIC®

**DESTINATION**

- Pour la décoration des maçonneries intérieures en travaux neufs ou d'entretien, en pièces sèches ou humides
- Etat de finition A ou B (selon préparation des supports)

**QUALITÉS DOMINANTES**

- Très grande facilité d'application grâce au temps ouvert maximisé
- Protection du film de peinture contre le développement des moisissures
- Bonne opacité
- Bonne blancheur
- Application possible sur toile de verre
- Entretien facile : lessivable
- Applicable "mouillé sur mouillé"
- Empreinte carbone réduite
- Compatible aux critères HQE™, LEED® et BREEAM®

**TEINTES**

Blanc, toutes teintes du nuancier Chromatic®

**DEGRÉ DE BRILLANCE**

Velouté : 6 % sous 60° - 16 % sous 85°

Le degré de brillance définitif est obtenu au bout de quelques jours

**Caractéristiques techniques****ASPECT**

Grain fin

**RENDEMENT**

- Supports lisses : 10 à 12 m<sup>2</sup>/l
- Toiles de verre : 7 à 9 m<sup>2</sup>/l

**CONDITIONNEMENT**

1, 3 et 15 litres

**DENSITÉ MOYENNE**

1,39 (± 0,05) à 20 °C (densité variable selon les teintes)

**EXTRAIT SEC EN VOLUME**

45 % (± 2 %)

**EXTRAIT SEC EN POIDS**

58 % (± 2 %)

**TEMPS DE SÉCHAGE**

(23 °C et 50% Humidité Relative)

- Recouvrable : 4 h ou "mouillé sur mouillé"
- Sec au toucher : 2 heures
- En atmosphère humide et par basses températures, le temps de séchage peut être modifié.

**RÉSISTANCE À L'ABRASION HUMIDE**

Norme NF EN 13 300 : Classe 2

**Mise en œuvre****MATÉRIEL D'APPLICATION**

Brosse - Rouleau polyester tissé 13 mm ou polyamide texturé 12 mm - Pistolet

**DILUTION**

Prêt à l'emploi

**NETTOYAGE DU MATÉRIEL**

Eau (ou solvant si le produit à séché)



## Mise en œuvre

Tous travaux préparatoires et de mise en œuvre seront réalisés selon les règles de l'art et conformément à la norme NF DTU 59.1.

Subjectiles	Travaux Préparatoires	Impression	Finition
Plâtres et dérivés neufs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Egrenage</li> <li>Graffage</li> <li>Brossage</li> </ul>	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche d'ODYSSEE PRIM	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 couches d'ODYSSEE+ VELOURS</li> </ul>
Bétons et dérivés neufs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Egrenage</li> <li>Brossage</li> </ul>	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche de DULIPRIM HYDRO+	
Bois et dérivés neufs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyage</li> <li>Ponçage</li> <li>Epoussetage</li> <li>Dégraissage si nécessaire</li> </ul>	1 couche de SUPER DULPRIM SR	
Anciennes peintures adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lessivage</li> <li>Ponçage si nécessaire</li> </ul>	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche de DULIPRIM HYDRO+	
Anciennes peintures peu adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Graffage</li> <li>Lessivage</li> </ul>		
Métaux ferreux (occasionnellement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elimination de la rouille par brossage, graffage</li> <li>Dégraissage</li> </ul>	1 couche de GUIFER PRIM	

## Observations

## NORMALISATION

NF T 36-005 : Famille I, classe 7b2/4a

## CLASSIFICATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 2 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

ÉMISSIONS DANS L'AIR  
INTÉRIEUR

Classe A+

## CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se conformer aux indications portées sur l'emballage. Fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

INFORMATION  
CONSOMMATEURS

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.